

COMMERCE DE GROS NON ALIMENTAIRE



Coupures, chutes, mal de dos... De l'achat de marchandises à leur livraison, les risques du commerce de gros sont multiples et les coûts humains et financiers peuvent être élevés. Pour les prévenir, des solutions simples permettent de préserver la santé des salariés et la performance des entreprises.

Près d'un million de salariés travaillent dans le commerce de gros, dont **95 % dans des PME** (96 % des grossistes comptent moins de vingt collaborateurs). En nombre d'entreprises, les intermédiaires du commerce de gros et les grossistes de biens domestiques regroupent plus de la moitié des établissements.

Ce secteur se caractérise par des flux logistiques importants générant une grande variété de situations à risques. Celles-ci sont principalement liées aux **activités physiques** (manutention de charges, posture contraignante, gestes répétés, déplacements...) et à l'**utilisation d'équipements et de machines** (conduite de véhicules de livraison et d'engins, ouverture de cartons avec des outils tranchants...).

L'organisation du travail se traduit en outre par des contraintes de travail éprouvantes pour les salariés (exigences des clients, délais de livraison, horaires décalés, travail isolé, accès de livraison difficiles ...).

Commerce de gros non alimentaire : les principaux risques professionnels

Du stockage à la livraison d'un produit, en camion, en véhicule utilitaire, en chariot ou à pied, nombreuses sont les situations à risques dans le commerce de gros.

Pour les prévenir efficacement, il faut d'abord bien les identifier : les plus fréquents sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Principaux risques professionnels et conséquences sur la santé des salariés	
Situations à risque	Accidents du travail et maladies professionnelles
Manutention répétée, port de charges lourdes, palettes très hautes	Mal de dos (<u>lombalgies</u> et <u>dorsalgies</u>), douleurs aux articulations
Déplacement sur sols glissants ou encombrés, manque d'éclairage, circulation d'engins, accès en hauteur	Glissades, <u>chutes</u> , collisions
Déballage de marchandises et utilisation d'outils avec lame (ciseaux, cutters, couteaux), utilisation de machines (conditionneuse, scie à os...)	Coupures, blessures
Livraisons de marchandises aux heures de pointe, avec des accès difficiles (centre-ville, dénivelés, escaliers...)	Accidents routiers, fatigue, stress
Coactivité des engins, piétons et chauffeurs de poids lourds	Heurts, écrasement, renversement de chariot, chutes de charges

Au-delà des menaces sur la santé des professionnels, les accidents du travail et maladies professionnelles ont aussi un **coût indirect** pour l'entreprise : baisse de productivité, retard de livraison, temps de formation des remplaçants, absentéisme...

La rentabilité de l'entreprise dépend donc de la prévention des risques professionnels.

Limiter les risques dans le commerce de gros : des mesures abordables

Qu'il s'agisse de textile, de pièces détachées, ou de produits pharmaceutiques, la réussite de votre commerce de gros dépend de votre santé et de celle de vos collaborateurs. L'absence d'un salarié peut occasionner une surcharge d'activité au sein de votre équipe et nuire à l'organisation du travail.

En améliorant les conditions de travail au quotidien, vous pouvez :

- contribuer à rendre votre métier plus attractif en réduisant l'exposition aux risques ;
- améliorer les performances de votre commerce de gros pour une meilleure qualité de vie au travail.

Prévenez les principaux risques avec des mesures simples

Au sein du commerce de gros, tous les collaborateurs ont un rôle à jouer pour prévenir les risques et limiter les accidents de travail. Des mesures efficaces et simples peuvent être établies à moindre coût.

Chefs d'entreprise, vous pouvez anticiper les situations à risques auxquelles sont confrontés vos collaborateurs. Partagez avec eux les **principales règles d'hygiène et de sécurité** en les affichant dans vos locaux.

Pour certains risques, des mesures de prévention plus spécifiques existent pour chaque type d'activité. Vous pouvez par exemple :

- **porter des équipements adaptés**, comme des gants de manutention, des équipements contre le froid, des chaussures de sécurité, ou des vêtements à bandes réfléchissantes, afin de réduire les risques de chutes de coupures ou de collision ;
- **améliorer le plan de circulation** avec une signalétique, un éclairage, et des matériels spécifiques (plots, barrières) ;
- mettre à disposition des matériels d'aide à la manutention et **former les salariés** à leur utilisation ;
- **organiser le travail** et les délais de livraisons pour rentabiliser les déplacements ou gérer les charges mentales et le stress.

Formez et informez vos collaborateurs

L'information reste un des meilleurs moyens de limiter les risques professionnels et éviter des accidents de travail. Anticiper les risques vous permettra de réagir efficacement en cas d'incident et gagner en rentabilité. L'affichage des **règles d'hygiène et de sécurité** fait d'ailleurs partie des obligations de l'employeur.

Soignez l'accueil d'un nouvel arrivant

Les nouveaux collaborateurs (stagiaires, apprentis, nouveaux embauchés, intérimaires...) doivent recueillir toute votre attention. Moins expérimentés, ils peuvent être également moins informés et avoir tendance à minimiser les risques à leur poste de travail. Ces profils sont donc plus exposés aux maladies professionnelles et aux accidents du travail (lors de l'utilisation d'équipements dangereux, par exemple).

Face à ce constat, l'**accompagnement** constitue le meilleur outil pour les sensibiliser avec pédagogie à la prévention. Faites le point sur les risques psychosociaux (stress, dépression...) dans votre entreprise

Outre les risques liés directement aux soins animaux, le personnel des cliniques vétérinaires peut également être confronté à des situations de stress, voire d'agression ou de tensions avec les clients. être sous-estimés.